

Communiqué de presse

25 février 2026

La BCE adopte un avis sur la nomination de son futur vice-président

- Le Conseil des gouverneurs n'a pas d'objection à la nomination du candidat proposé, M. Boris Vujčić

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a adopté, ce jour, un avis sur une recommandation du Conseil de l'Union européenne concernant la nomination du vice-président de la BCE.

Le Conseil des gouverneurs n'a pas d'objection à la nomination du candidat proposé, M. Boris Vujčić, qui est une personne dont l'autorité et l'expérience professionnelle dans le domaine monétaire ou bancaire sont reconnues, comme l'exige l'article 283, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. M. Vujčić est actuellement gouverneur de la Banque nationale de Croatie (*Hrvatska narodna banka*).

À la suite de l'avis du Conseil des gouverneurs et d'un avis du Parlement européen, le nouveau vice-président de la BCE sera nommé par le Conseil européen. L'avis du Conseil des gouverneurs, qui sera publié prochainement au Journal officiel de l'Union européenne, pourra être consulté sur le site Internet de la BCE dans toutes les langues officielles de l'Union européenne.

M. Vujčić sera nommé pour un mandat non renouvelable de huit ans, avec effet au 1^{er} juin 2026. Il succédera à Luis de Guindos, dont le mandat de vice-président de la BCE expirera le 31 mai 2026.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Mila Quacquarelli](mailto:media@ecb.europa.eu) (tél. : +49 172 6324603).